

Education et Culture de la Démocratie

La transparence sur les critères de qualité

dans l'enseignement supérieur (ECUD)



DGII/EDU/ECUD/2015(2)

Version Originale: Français

**METHODOLOGIE
DE LA DEUXIÈME PHASE DU PROJET
FÉVRIER 2015**

G. Balliu

Calendrier

1.	Révision première partie	fin décembre 2014
5.	Enquêtes	février – mars 2015
6.	Rapport national	30 avril 2015
7.	Conférence Strasbourg	27/28 mai 2015

L'accès aux études supérieures doit être ouvert en pleine égalité à tous en fonction de leur mérite

L'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Elle doit favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre toutes les nations et tous les groupes raciaux ou religieux, ainsi que le développement des activités des Nations Unies pour le maintien de la paix.

Art 26, al. 2 et 1. DUDH

Toute personne a droit à ce que règne, sur le plan social et sur le plan international, un ordre tel que les droits et libertés énoncés dans la présente Déclaration puissent y trouver plein effet

Art. 28, DUDH

Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent.

Art 2, DUDH

Une éducation de qualité :

Apprentissage de la démocratie et éducation aux droits de l'homme

Promeut la démocratie, le respect des droits de l'homme et la justice sociale dans un processus éducatif qui prend en considération les besoins sociaux et éducatifs de chacun, (6 d)

Apprentissage de la citoyenneté et de la responsabilité

Apporte aux élèves et aux étudiants les compétences, la confiance en soi et l'esprit critique nécessaires pour qu'ils deviennent des citoyens responsables et améliorent leur employabilité, (6 e).

CM/Rec (2012)13 paragraphe 6. Annexe de Recommandation

I. Introduction

§1. Dans cette deuxième phase sera repris le travail fait sur la première partie et qui avait pour objet de connaître la situation des pays sur le plan normatif : conventions internationales ratifiées par les Etats mais également les normes nationales sur l'enseignement supérieur notamment en ce qui concerne la liberté académique et l'autonomie universitaire. La recherche doit maintenant évaluer la situation réelle au moyen des enquêtes. Des informations sur le cadre normatif concernant les établissements d'enseignement supérieur participant au projet se trouvent dans les rapports rédigés par chaque institution. À partir de ces données et les deux documents normatifs du Conseil de l'Europe ¹ se construit la méthodologie de cette phase.

II. Méthodologie de la phase 2

§2. Le projet, selon une approche basée sur les droits de l'homme², étudiera les informations disponibles sur certains critères établis par le paragraphe 6 de la Recommandation. Les deux points cités au début de document (6 d et 6 e) seront les critères de notre recherche mais d'abord il convient de préciser les concepts principaux utilisés pour construire notre méthodologie :

- **Le système d'éducation supérieur:** sa qualité et l'autonomie et la liberté académique
- **La situation de l'Université:** on se centrera sur trois grands axes :
 - le processus décisionnel au sein des Universités ;
 - l'Université dans la perspective interculturelle ;
 - l'importance de l'Université dans la vie de la cité ;
- **L'étudiant placé au centre** du système examinant la transparence, les choix, la responsabilité, les droits et les libertés ;
- **La transparence des institutions d'enseignement supérieur**
- **Les acteurs** impliqués dans la phase des enquêtes sont :
 - Acteurs internes : étudiants, enseignants et personnel administratif
 - Acteurs publics: Etat et ses institutions et ses collaborateurs.
 - Acteurs privés: les entreprises et autres.
 - Acteurs civils: les ONG, les associations.
- **La cité** comme lieu de la culture démocratique, du respect et de la promotion des droits fondamentaux et de responsabilité commune

¹ Le travail de cette deuxième phase s'inspire des recommandations CM/Rec (2012) 13 sur **la qualité de l'éducation** et CM/Rec (2012) 7 sur **la liberté académique** et l'autonomie universitaire.

² Voir annexe 1.

- **La culture démocratique**

§3. Le projet met l'accent sur l'interaction entre l'université et la société (locale, régionale, nationale et internationale). L'université est un lieu de citoyenneté et les étudiants sont des citoyens, membres de la société, qui participent à la fois à la vie universitaire et à la vie de la cité. Il ne doit pas avoir de l'incompatibilité entre les deux, mais plutôt une continuité. Les universités jouent un rôle essentiel dans la formation des futurs dirigeants dans le domaine politique, économique social et culturel. C'est important que ces acteurs du futur aient la même conception de la démocratie et des droits, libertés et responsabilités. Une vision commune des concepts fondamentaux constituera un facteur essentiel et une base de travail commun solide. Bien évidemment, les établissements de l'enseignement supérieur et les étudiants participent déjà à la vie de la société, mais dans comment se fait cette participation? Il faudrait-il savoir à quel niveau se situent les interactions entre le monde universitaire et la société. Les étudiants et les professeurs sont-ils partie prenante dans des problématiques de la société et si oui, quel rôle jouent-ils ? Exercent-ils une action médiatrice dans des situations des conflits ou autre? Les enseignants et les étudiants sont-ils actifs dans la vie de la cité (conférence sur des problématiques locales, esprit critique, participation à des évènements culturels, politiques et économiques, etc.) ?

§4. Cette étude comparative offrira des données sur les trois universités selon le questionnaire proposé ci-dessous. Nous partons de l'hypothèse que la qualité de l'enseignement supérieur dépend étroitement de **la transparence** des systèmes d'enseignement supérieur. Pour répondre à ce besoin de transparence, **des informations accessibles et fiables** doivent être disponibles tant pour les parties prenantes que par la société en général. En plus, les processus transparents permettent de renforcer la culture démocratique, promouvoir les droits de l'homme et construire des établissements d'enseignement supérieur capables de répondre aux exigences d'une société basée sur les droits de l'homme. L'étudiant est au centre de ce discours ; la qualité de son enseignement, basée sur ces principes, sa participation active dans la vie universitaire et dans la société locale devient cruciales selon notre projet.

III. Critères d'évaluation.

§5. Les trois critères pour l'évaluation de la qualité pris en compte dans cette deuxième phase seront les suivants :

- 1. Education/formation**
 - a. Pure (enseignement et processus d'apprentissage)
 - b. Qualification pour l'employabilité (accès au travail)
 - c. Qualifications pour la citoyenneté démocratique
- 2. Recherche**
 - a. Pure
 - b. Lien avec la cité et avec les questions sociétales (le droit de participer à la science, culture et vie démocratique).
- 3. Fonctionnement démocratique des universités.** Questions par rapport à:
 - a. accès des étudiants, enseignants.
 - b. respect des personnes vulnérables (droits de l'homme)
 - c. financement, donateurs externes

§6. Ces trois critères seront observés sur deux angles: comme critères de transparence en amont, et de culture démocratique en aval. Le fil rouge à suivre est la qualité de l'éducation et la base de notre projet sera l'approche des droits de l'homme.

Schéma

Education de qualité		
Amont (income)	Trois critères d'évaluation	Aval (outcome)
(Droit de l'information adéquate) TRANSPARENCE	1. Education/formation a. Pure (enseignement et processus d'apprentissage) b. Qualification pour l'employabilité (accès au travail) c. Qualifications pour la citoyenneté démocratique	CULTURE DEMOCRATIQUE (procédure interne, externe)
	2. Recherche a. -Pure b. Lien avec la cité et les questions sociétales (le droit de participer à la science, culture et vie démocratique).	
	3. Fonctionnement démocratique des universités. Questions par rapport à : a. accès des étudiants, enseignants. b. respect des personnes vulnérables (droits de l'homme) c. financement, donateurs externes	
Approche basée sur les droits de l'homme		

QUESTIONNAIRE

CRITERE 1 Education / Formation

1. Quelles matières (programme de cours) de votre université comportent des questions relatives à la notion de la démocratie et droits de l'homme ? Citer trois

2. Y a-t-il des cours interdisciplinaires dans votre université ?

<input type="checkbox"/> je ne suis pas au courant	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> peu	<input type="checkbox"/> oui
--	------------------------------	------------------------------	------------------------------

3. Y a-t-il des cours dans votre université qui promeuvent / encouragent la responsabilité et les devoirs civiques ?

<input type="checkbox"/> je ne suis pas au courant	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> peu	<input type="checkbox"/> oui
--	------------------------------	------------------------------	------------------------------

4. Estimez-vous votre université interculturelle?

<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
------------------------------	------------------------------

5. Si oui, comment se manifeste cet intérêt par la diversité culturelle?

- Les contenus des cours
- Programmes d'échanges avec d'autres universités
- Des ateliers
- Des activités culturelles

6. Est-ce que l'étudiant(e) a la possibilité de choisir certaines matières dans son cursus?

<input type="checkbox"/> je ne suis pas au courant	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> peu	<input type="checkbox"/> oui
--	------------------------------	------------------------------	------------------------------

7. L'étudiant a des facilités de trouver un emploi qui correspondent à ces études ?

<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
------------------------------	------------------------------

8. Existe-t-il dans votre université un bureau d'orientation et *placement* pour les diplômé(e)s ?

<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
------------------------------	------------------------------

9. L'université a des relations avec les entreprises?

<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
------------------------------	------------------------------

10. Si oui, dans quels domaines :

- collaboration sur des recherches
- offre des stages pour les étudiants pendant les études
- donateurs externes
- offre des postes de travail après les études

11. Nombre d'événements publics à l'université qui facilitent la compréhension des processus démocratiques et la participation politique :

12. Il y a des actions de solidarité ou de volontariat prévues dans le cursus universitaire ?

CRITERE 2 Recherche

1. Quelle importance a la recherche dans votre université?

<input type="checkbox"/> je ne sais pas	<input type="checkbox"/> grande	<input type="checkbox"/> petite	<input type="checkbox"/> elle n'existe pas
---	---------------------------------	---------------------------------	--

2. Dans votre Université, la recherche est-elle souvent orientée vers les problématiques que touchent la communauté locale ou nationale ?

<input type="checkbox"/> je ne suis pas au courant	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> peu	<input type="checkbox"/> oui
--	------------------------------	------------------------------	------------------------------

3. Si oui, dans quel domaine ?

4. Y a-t-il des cours dans votre université qu'incluent des possibilités de travail, de la recherche ou de l'interaction avec la communauté locale dans différents domaines?

<input type="checkbox"/> je ne suis pas au courant	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> peu	<input type="checkbox"/> oui
--	------------------------------	------------------------------	------------------------------

5. Si oui, dans quels domaines?

6. L'université organise-t-elle des évènements liés à la réalité sociale, politique, économique et culturelle ouverts au public ?

<input type="checkbox"/> je ne suis pas au courant	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> peu	<input type="checkbox"/> oui
--	------------------------------	------------------------------	------------------------------

CRITERE 3 Fonctionnement démocratique de l'institution

1. Il y a des associations d'étudiants dans votre université?

<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
------------------------------	------------------------------

2. Y a-t-il des possibilités pour les étudiants de participer activement à la gouvernance de l'Université ?

<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
------------------------------	------------------------------

3. L'université facilite l'accès aux informations nécessaires à la participation ?

<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
------------------------------	------------------------------

4. L'étudiant(e) a des connaissances suffisantes sur le fonctionnement de l'université ?

<input type="checkbox"/> je ne suis pas au courant	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> peu	<input type="checkbox"/> oui
--	------------------------------	------------------------------	------------------------------

5. Si oui, êtes-vous impliqués personnellement?

6. L'administration universitaire exige-t-elle la consultation des étudiants dans la prise des décisions ?

<input type="checkbox"/> je ne suis pas au courant	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> régulièrement
--	------------------------------	------------------------------	--

7. Si oui, combien est efficace cette participation ? Proposez deux ou trois cas concrets que vous connaissez.

8. L'université, organise-t-elle des réunions régulières ouvertes au public pour expliquer ses objectifs et ses résultats?

<input type="checkbox"/> je ne suis pas au courant	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> régulièrement
--	------------------------------	------------------------------	--

9. Votre université fait des efforts pour faciliter l'accessibilité à l'institution de la communauté locale?

<input type="checkbox"/> je ne suis pas au courant	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> peu	<input type="checkbox"/> oui
--	------------------------------	------------------------------	------------------------------

10. L'étudiant(e) a des informations adéquates sur ses droits ?

<input type="checkbox"/> je ne suis pas au courant	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> peu	<input type="checkbox"/> oui
--	------------------------------	------------------------------	------------------------------

11. Si oui, par quelle source ?

- Publications de l'université (affiches, bulletins)
- Par d'autres étudiants
- Personnel administratif
- La Faculté
- La page web

12. Les étudiants reconnaissent-ils leurs responsabilités ?

<input type="checkbox"/> je ne suis pas au courant	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> peu	<input type="checkbox"/> oui
--	------------------------------	------------------------------	------------------------------

13. L'étudiant(e), pense-t-il d'être représenté(e)s par les représentants des étudiants?

<input type="checkbox"/> je ne suis pas au courant	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> peu	<input type="checkbox"/> oui
--	------------------------------	------------------------------	------------------------------

14. L'accès à l'Université est ouvert à tous sans discrimination?

<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
------------------------------	------------------------------

15. L'université fournit-elle des services spécifiques pour la personne ou des groupes discriminés (des étrangers, des handicaps, des groupes ethniques ou sociaux et économiques) ?

<input type="checkbox"/> je ne suis pas au courant	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> peu	<input type="checkbox"/> oui
--	------------------------------	------------------------------	------------------------------

16. Si oui, donnez deux ou trois cas que vous connaissez:

17. Ces étudiant(e)s ont développé des possibilités de participer à la vie universitaire ?

<input type="checkbox"/> je ne suis pas au courant	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> peu	<input type="checkbox"/> oui
--	------------------------------	------------------------------	------------------------------

18. Si oui, dans quelle manière (questionnaires, réunion, etc.)?

19. Estimez-vous votre Université transparente?

<input type="checkbox"/> je ne sais pas	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> peu	<input type="checkbox"/> oui
---	------------------------------	------------------------------	------------------------------

20 Le budget de l'université est-il ?:

- Entièrement public
- Partiellement public
- Privé
- Partiellement privé

21. Selon vous, votre université est une institution autonome?

<input type="checkbox"/> je ne sais pas	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> peu	<input type="checkbox"/> oui
---	------------------------------	------------------------------	------------------------------

22. A votre avis l'université connaît suffisamment les objectifs du système éducatif sur le plan national (grandes orientations de la politique éducative)?

<input type="checkbox"/> je ne sais pas	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> peu	<input type="checkbox"/> oui
---	------------------------------	------------------------------	------------------------------

23. Connaissez-vous les critères pour le choix des enseignants dans votre Université ?

Annexe 1

Cette méthode systémique pour l'évaluation d'un droit de l'homme se fonde sur les principes suivants :

La personne au centre. La personne, sujet de droit, est au centre : c'est l'effectivité du droit de chaque personne qui est observée et ce sont les sujets de droits qui sont appelés à participer, à titre individuel, et/ou collectif à l'évaluation puis à la responsabilité commune de mise en œuvre et d'interprétation. Avec les enquêtes nous allons voir de près la situation de l'étudiant et comment la formation contribue à son citoyeneté.

Indivisibilité des droits. L'observation concrète, tout en portant sur un droit humain précis, identifie les connexions entre les droits vérifiant les principes de l'indivisibilité.

Effectivité. Le résultat se définit par l'effet réalisé ou l'accomplissement de droit (éducation, information, participation, expression, etc.).

Les capacités. L'observation d'un droit porte sur des valeurs associées à des capacités individuelles. Selon l'Observation générale 13 du Comité des droits, économiques, sociaux et culturels le droit à l'éducation doit avoir les caractéristiques suivantes : accessibilité, adaptabilité, la dotation adéquate et l'accessibilité. Les indicateurs identifiés constituent en ensemble systémique d'entrées et non simple liste.

Identification. Les acteurs principaux du système social concernés par l'effectivité de ce droit sont identifiés et respectés dans leur diversité, incluant aussi bien les acteurs publics, civils et privés.

Interaction. Les divers acteurs participent au processus d'observation. Ils peuvent donner leur avis et proposer des solutions concrètes, des interprétations et des utilisations. Chaque personne compte, selon les deux sens de l'expression :

- chacune est comptée individuellement et au sein des communautés dans lesquelles elle vit.
- chacune est comptable : elle participe à l'évaluation, car elle est aussi responsable de son éducation et de celle des autres.

Observer un droit. Nous devons évaluer un droit comme l'ensemble de liens qui relie les personnes à leur communauté. Pour cela nous allons définir les valeurs de l'éducation supérieure et leur importance et chercher ensemble les stratégies pour réaliser des progrès urgents et durables, mais surtout favoriser les énergies.

Système d'éducation. Le système de l'éducation que nous cherchons à développer est un ensemble de relations qu'entretiennent tous les acteurs concernés et qui permettent la réalisation effective du droit. C'est un système de relations dont tous sont responsables et dont l'Etat est le premier et le dernier garant.